

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

PLUREX C5

Typologie de produit et d'utilisation : Agent moussant pour traceur à mousse

Distribué par :

ARAG S.r.l. 42048 RUBIERA (province de Reggio Emilia) ITALIE
Via Palladio, 5/A
Tél.+39 0522 622011

Numéro de téléphone de la société en cas d'urgence :

Tél. +39 0522 622011 ARAG S.r.l.
118 (Centre Antipoison)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique (préparation) :
Tensioactif en solution aqueuse.

Composants dangereux

N. CE	N. CAS	Nom chimique	Quantité	Classification
		Alkyléthoxysulfate de sodium (Sel)	5 - 10 %	Xi R36-38
203-473-3	107-21-1	éthylène glycol	<30 %	Xn R22
203-905-0	111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, éthylène glycol-monobutyl éther	5 - 10 %	Xn, Xi R20/21/22-36/38
205-568-5	142-87-0	Mono décylsulfate de sodium	1 - 5 %	Xn, Xi R22-38-41
205-788-1	151-21-3	Dodécylsulfate de sodium (Sel de Dodécylsulfate de sodium)	1 - 5 %	F, Xn, Xi R11-21/22-36/37/38
203-905-0	111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, éthylène glycol-monobutyl éther	1 - 5 %	Xn, Xi R20/21/22-36/38
203-961-6	112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, diéthylène glycol(mono)butyléthène	1 - 5 %	Xi R36

La version complète des phrases R indiquées se trouve dans la section 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS



Xi - Irritant

Classification

Indications de danger : Irritant
Phrases « R » :
Irritant pour les yeux et la peau.

Conseils de prévention des dangers spécifiques pour l'homme et l'environnement

Peut être dangereux s'il est ingéré. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation de cette dernière et/ou une dermatite et des phénomènes de sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Il est impossible de respirer à l'intérieur d'un local saturé par la mousse du produit. Risque de suffocation !

4. INTERVENTIONS DE PREMIER SECOURS

Informations générales :

S'éloigner de la zone dangereuse
Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminées. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas de malaise, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). En cas de persistance des troubles, consulter immédiatement un médecin ou le Centre Antipoison.

Suite à une inhalation

Il a été démontré que durant des applications intentionnelles et prévisibles, il n'y a pas de formation de brouillard respirable.
Éviter la formation d'aérosol. Ne pas inhaler l'aérosol. L'inhalation des vapeurs peut provoquer une irritation au niveau des muqueuses.

Porter à l'air libre. En cas de respiration haletante, administrer de l'oxygène.

Suite à un contact avec la peau

En cas de contact avec la peau : laver avec du savon et beaucoup d'eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Suite à un contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

Suite à une ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement le médecin et lui montrer la boîte ou l'étiquette.

NE PAS induire le vomissement. Il y a le risque que le produit arrive au niveau des poumons si, après l'ingestion, le vomissement est induit.

Ne pas appliquer la respiration bouche à bouche. Utiliser un appareil respiratoire approprié.

Indications pour le médecin

L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, la nausée, des vomissements et la diarrhée.

5. MESURES ANTI-INCENDIE

Dispositifs d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable.

Utiliser des dispositifs d'extinction compatibles avec les conditions du local et avec l'environnement.

Dispositifs d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité

Non connus.

Risques particuliers d'exposition liés à la substance ou à la préparation, aux produits de la combustion ou aux gaz produits

Non connus.

Dispositifs de protection spéciaux pour le personnel anti-incendie

Non demandé

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour les personnes

Gants résistants au solvant (gomme butylique) ; lunettes de protection avec des écrans latéraux.

Précautions environnementales

Ne pas déverser le flux de lavage dans des eaux libres ou dans des systèmes d'égouts sanitaires. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Méthodes d'assainissement

Méthodes de nettoyage - pertes minimales :

Essuyer avec des matériaux absorbants (ex. chiffon, torchon). Nettoyer soigneusement le sol et les autres objets contaminés en observant les réglementations en matière d'environnement. Après l'élimination, nettoyer toute trace avec de l'eau.

Méthodes de nettoyage - grandes pertes :

Éviter d'autres colatures ou pertes. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Les autorités locales doivent être informées si les pertes ne peuvent pas être circonscrites. Essuyer avec des matériaux absorbants inertes et éliminer comme déchet (voir SECT. 13). Matériaux absorbants appropriés. Matériaux d'absorption, organiques. (Liant universel, Tourbe, Sciure).

Autres données

Les surfaces contaminées seront extrêmement glissantes.

Ne pas emballer le produit récupéré dans les récipients d'origine pour une éventuelle réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Indications pour une utilisation en toute sécurité

Utiliser des gants appropriés et se protéger les yeux/le visage.

Durant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Utiliser seulement des outillages propres.

Ne pas respirer des vapeurs ou aérosols.

Indications contre les incendies et les explosions

Aucune mesure spéciale n'est exigée pour la manipulation.

Autres données

La pression dans des récipients hermétiquement fermés peut augmenter sous l'effet de la chaleur.

Stockage

Critères des locaux et des récipients de stockage

Stocker dans un lieu accessible seulement à des personnes autorisées.

Récipient approprié et matériau d'emballage pour un stockage sûr : Acier inoxydable, Polypropylène, Récipient en HDPE

Matériaux non appropriés : Aluminium, Zinc, Acier doux

Indications pour le stockage avec d'autres produits

Il n'y a pas de produits incompatibles à mentionner spécifiquement.

Température de stockage conseillée : ne pas stocker à des températures supérieures à 50° C.

Valeurs limites de seuil adoptées

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Situations à éviter :

Source directe de chaleur.
Lumière solaire forte pendant des périodes prolongées.
Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C.
Protéger de la contamination.

Matériaux à éviter :

Acides forts et bases fortes ; agents oxydants forts ; réagit violemment avec les peroxydes.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

Autres données

Il n'existe aucune réaction dangereuse si le produit est utilisé normalement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non connus.

Effets corrosifs et irritants

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation au niveau des muqueuses. Il peut provoquer une irritation cutanée à des personnes prédisposées.

Effets sensibilisants

Aucun durant son utilisation normale.

Effets graves après une exposition répétée et prolongée

Des expositions répétées et prolongées peuvent provoquer des irritations à la peau et des dermatites à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Non connus.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Rapidement biodégradable.

Persistence et dégradabilité

Il contient une quantité de tensioactif biodégradable supérieure à 90 %. Rapidement biodégradable, conformément au test spécifique OECD.

Oxygène chimique demandé (COD)=10.000 mg O₂/l

Oxygène biochimique demandé (BOD)=570.000 mg O₂/l

Les eaux usées provenant du procédé suivant doivent être traitées dans le respect des réglementations locales.

Potentiel de bioaccumulation

Ne se bio-accumule pas.

Autres effets indésirables

Aucun durant son utilisation normale.

13. OBSERVATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Informations sur l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts.

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en conformité avec les lois locales. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Les références des déchets indiqués ci-après sont seulement des suggestions :

161000 - déchets liquides aqueux destinés à être traités hors du site.

Élimination des emballages contaminés et des détergents recommandés

Essuyer avec des matériaux absorbants inertes et éliminer comme déchet (voir SECT. 13).

Les autorités locales doivent être informées si les pertes ne peuvent pas être circonscrites.

Voir aussi la section 6.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Transport routier ADR/RID

Dénomination correcte pour l'expédition

Marchandises non dangereuses en termes de réglementations sur le transport : ADR/RID, ADNR, code IMDG, ICAO/IATA-DGR

Transport fluvial

Dénomination correcte pour l'expédition

Marchandises non dangereuses

Transport par bateau

Dénomination correcte pour l'expédition

Marchandises non dangereuses

Transport aérien

Dénomination correcte pour l'expédition

Marchandises non dangereuses

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage en conformité avec les directives CE

Dangers Xi - Irritant



Xi - Irritant

Phrases « R » :

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

Phrases S :

03 Conserver dans un lieu frais.

15 Conserver à l'abri de la chaleur.

21 Ne pas fumer durant l'utilisation.

25 Éviter le contact avec les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

35 Se défaire du produit et du récipient que si certaines précautions sont respectées.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement le médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Autres données

Classification en conformité avec la Directive Européenne 1999/45/CE sur la classification des préparations dangereuses.

Réglementation nationale

Polluant de l'eau-classe

2 - dangereux pour les eaux

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des phrases R de référence

11 Facilement inflammable.

22 Nocif par ingestion.

36 Irritant pour les yeux.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Autres informations

Les informations indiquées dans cette fiche de sécurité sont correctes et sont le fruit des dernières connaissances que nous avons du produit au moment de la publication. Ces informations sont fournies avec le seul but de permettre l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination du produit de la manière la plus correcte et la plus sûre possible. Ces informations ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de la qualité du produit. Elles se réfèrent seulement au matériel spécifiquement indiqué et ne sont pas valables pour ce dernier quand celui est utilisé en combinaison avec d'autres matériels ou dans d'autres processus pas spécifiquement indiqués dans le texte de la fiche de sécurité du matériel.